

Rapport d'activité 2011

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

1. Moyens mis en oeuvre

ETP Etat (fin 2011) : 430

Nombre d'agents CDM mis à disposition (fin 2011) : 4

Bilan financier des BOP pour lesquels la DEAL est RUO

| BOP & Action | crédits délégués | mandatés en 2011 | % de consommation |
|--|-------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Infrastructures et services de transport, BOP régional | 71 000 | 34 124 | 70% |
| Routes nationales, entretien-exploitation | 1 918 600 | 1 918 600 | 100% |
| Logement (BOP Outre-Mer) | 9 034 139 | 9 034 139 | 100% |
| Urbanisme, Paysage, Eau et Biodiversité | 1 647 751 | 961 619 | 58% |
| Sécurité et Circulation Routière | 71 000 | 34 124 | 48% |
| Prévention des Risques | 263 450 | 157 218 | 60% |
| Commissariat Général au Développement Durable | 69 600 | 31 218 | 45% |
| Moyens généraux : fonctionnement DEAL | 2 855 741 | 2 799 803 | 98% |

2. Indicateurs

| Habitat | |
|--|------|
| Accession sociale (logements financés dans l'année) | |
| Nombre de LATS | 31 |
| Locatif social (logements financés dans l'année) | |
| Nombre de LLTS | 131 |
| Urbanisme | |
| PLU | |
| Nombre de PLU soumis au contrôle de légalité | 1 |
| Nombre de PLU approuvés | 2 |
| Nombre de PLU en modification | 7 |
| Nombre de PLU en révision | 1 |
| Instruction des autorisations d'urbanisme | |
| Nombre de demandes de permis de construire | 1273 |
| Permis de construction : nombre de décisions | 1014 |
| Nombre de refus de permis de construire | 452 |
| Délai moyen d'instruction d'un permis de construire | 53 |
| Nombre de demandes de certificat d'urbanisme | 553 |
| Nombre de demandes de permis d'aménager | 7 |
| Nombre de déclarations préalables | 150 |
| Contrôle de légalité des actes d'urbanisme | |
| Nombre de dossiers reçus | 859 |

| | |
|---|------------------|
| Nombre d'avis pour illégalité | 20 |
| Type d'avis rendus au titre du contrôle de légalité | |
| Sans demande de retrait (léger défaut de respect des règles d'implantation, de volumétrie,...) | 2 |
| Avec demande de retrait pour un enjeu de sécurité (aléas naturels, incendie/ERP...) | 4 |
| Avec demande de retrait pour une localisation (littoral, zonage PLU..) | 5 |
| Avec demande de retrait pour non respect important d'une règle d'implantation, de volumétrie... | 9 |
| Constructions publiques | |
| Nombre d'opérations vivantes en conduite d'opération | 48 |
| Coût total des opérations vivantes en conduite d'opération | 340 M€ |
| Nombre d'expertise des équipements collectifs | 33 |
| Coût des opérations vivantes en expertise | 100 M€ |
| Environnement | |
| Risques Naturels | |
| Avis rendus sur dossiers procédures loi sur l'eau | 20 |
| Avis rendus sur procédures études d'impact | 21 |
| Avis rendus sur autres procédures | 35 |
| Avis rendus sur permis de construire | 151 |
| Avis rendus sur AOT | 35 |
| Routes | |
| Linéaire RN classé « en bon état » | 53 000 km |
| Linéaire RD classé « en bon état » | 21 515 km |
| Couches de roulement renouvelées sur RN en 2011 / linéaire total | 7,73 |
| Couches de roulement renouvelées sur RD en 2011 / linéaire total | 7,54 |
| Sécurité routière | |
| Nombre de morts sur le coup ou dans les 30 jours suivants | 2 |
| Nombre de blessés graves (+ de 24h d'hospitalisation) | 29 |
| Nombre total de victimes | 273 |

3. Actions et faits marquants 2011

Infrastructures de transport

Routes

Malgré les difficultés de fin d'année, les investissements de l'Etat ont permis de maintenir un plan de charge pour les entreprises de TP notamment sur la partie chaussée sur laquelle l'essentiel des efforts portent depuis 2010.

Plusieurs opérations ont ainsi rythmé l'année 2011 avec :

- La réalisation des 2.3M€ du Contrat de Projet Etat Mayotte avec notamment la continuité du programme de réhabilitation de la RN1 entre Mamoudzou et Longoni (1.9M€)
- le démarrage du pont de la Kwalé avec la réalisation des pieux forés,
- l'élargissement de la RN2 entre Coconi et Ongoujou, hors travaux de chaussée reportés suite au conflit social,
- la réalisation de l'ouvrage Chirongui 1.

Le programme d'entretien préventif (0.8M€) a permis des interventions sur les RN1, 2 et 3 avec notamment le renouvellement de la couche de roulement de la rocade de M'Tsapéré

(19000 véhicules/jour . Le programme d'équipement en glissières de sécurité et mur de protection s'est poursuivi pour équiper les sites les plus sensibles de RN 1 et de la RN3.

Après la validation de la nouvelle convention de mise à disposition des personnels de la DEAL pour l'entretien du réseau départemental lors d'une délibération du 31 janvier 2011, l'année 2011 a vu un travail de fond entrepris avec le CG afin d'améliorer les relations entre les services et de permettre au nouvel exécutif du Conseil Général de prendre l'état préoccupant de son réseau. L'important travail de programmation pluri-annuelle des travaux de réhabilitation du réseau départemental mené l'année précédente a connu une première matérialisation avec 3.3M€ de travaux réalisés en 2011.

De plus, plusieurs chantiers importants pour le Conseil Général ont connu un aboutissement en 2011 avec la participation des services de la DEAL : aménagement de l'accès du collège de Bandrélé, création du cheminement piéton entre le village de M'roalé et le collège de Tsingoni, l'aménagement de la RD 3 dans le village de Combani, contribuant au maintien d'une activité dans le secteur des TP.

A noter aussi, la signature en mai 2011 du marché des études du contournement de Mamoudzou (maîtrise d'ouvrage Conseil Général) et le démarrage de la première phase en 2011.

Les agents de la subdivision territoriale et du Parc ont été mis à contribution avec leur encadrement dans des missions d'intervention, généralement sous protection policière parfois de nuit et souvent le week-end qui ont permis au fil du conflit social de 45 jours de permettre la libre circulation des usagers et des moyens de secours.

Ouvrages d'art

Le pont de la Kwalé, autorisé le 13 août 2010, reliant les villages de Tsoundzou 1 et Tsoundzou 2, dans la commune de Mamoudzou, est passé en 2011 à la phase de construction avec le forage de 8 pieux (soit 4 par culée) d'un diamètre de 1,2m et d'une **longueur de 25 m** environ.

En effet, entamés le 16 août 2010, les remblais de préchargement préalable à la construction de ce nouvel ouvrage a pu être réceptionnés à la sortie de la saison des pluies. Ces remblais avaient pour objet de limiter les efforts de cisaillement des sols compressibles sur les pieux du futur ouvrage implanté en aval de l'actuel pont Bailey. Ils consistaient en l'implantation d'un réseau de drains verticaux sur 8 m de profondeur enveloppés de géotextile, puis un chargement de la zone par un remblai 0/500 utilisé comme piste de chantier pendant les travaux de l'ouvrage.

L'ouvrage aura les caractéristiques techniques suivantes :

- Tablier du type multipoutres mixte en acier béton d'une longueur de 48,37 mètres. Largeur totale de l'ouvrage : 11,00 mètres dont 7,00 m de voirie (2 x 3,50m), 1,50 m de largeur de trottoir de chaque côté et 0,50 de largeur pour les garde-corps.

En parallèle, dans le cadre des mesures compensatoires, les études pour des plantations de palétuviers sur la zone de mangrove aval, avec 9 parcelles expérimentales de 200m² chacune environ ont été menées.

Dans le cadre du programme du renouvellement des ouvrages, le pont de Chirongui 1 sur la RN3 a été livré à la circulation la veille de la rentrée scolaire, permettant ainsi aux élèves de franchir cette ravine sèche sur un ouvrage sécurisé par des trottoirs de part et d'autre et de permettre une circulation à double sens avec un gabarit hydraulique amélioré.

Port de Mayotte

Après avoir contribué au développement des installations portuaires à Mayotte : construction du premier et deuxième quai, terminal pétro-gazier, la DEAL a transféré la mission d'appui au Conseil Général à la Direction de la Mer Sud Océan Indien (DMSOI).

Aéroport

Le premier avril 2011 a marqué la fin de la participation des services de la DEAL au fonctionnement et au développement de cette infrastructure essentielle : avec une progression de 149% du trafic passager sur la période 2000/2011, l'aéroport international de Dzaoudzi a franchi la barre des 300 000 passagers en 2010 pour être classé 36^{ème} aéroport français en 2011

| 2000 | 2005 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 116 533 | 210 070 | 240 944 | 263 332 | 269 251 | 304 775 | 289 919 |

L'actuel concessionnaire a repris une partie des personnels dans le cadre de conventions individuelles de mise à disposition.

Sécurité, Contrôle des transports

Gestion de crise

La création de l'unité Transports et Sûreté au sein de la DEAL a insufflé un nouvel élan dans ce domaine avec notamment une chargé de mission dévolue à cet effet : rénovation de la valise de permanence, redéfinition des rôles, création d'une permanence routière. Le conflit social de la fin d'année a montré la pertinence de cette organisation par l'apport de soutien à la gestion des interventions de la DEAL pendant les 45 jours du conflit.

Transports terrestre

Depuis le 1er janvier 2008, les dispositions relatives au transport public de marchandises, au transport public de personnes et à la profession de commissionnaire de transport, annoncées par la loi portant dispositions statutaires, institutionnelles relatives à l'Outre-Mer (DSIOM) s'appliquent à Mayotte. En 2011, l'intégralité des entreprises intervenant en matière de transports scolaires ont été enregistré dans le registre permettant d'assurer la bonne gestion de la filière. Le travail préparatoire au décret paquet routier pris en décembre 2011 a en était grandement facilité.

Grâce aux quatre aires de contrôles opérationnelles (Chirongui, Doujani, Dzoumogné et Majicavo), 580 véhicules ont été contrôlés en partenariat avec les forces de l'ordre avec un retour grâce à un investissement conséquent en terme de matériel de contrôle des contrôles de pesée.

Contrôle des véhicules

La DEAL a repris les anciennes missions dévolues à la DRIRE en matière de réglementation des véhicules. Ainsi, conjointement avec la DEAL de la Réunion, un audit des centres de contrôles techniques de Mayotte a été effectué en mars 2011 afin d'améliorer la filière. Cet audit a mis en évidence des problèmes structurels pour Mayotte : un parc de véhicule dérogatoire aux normes EURO en vigueur et un carburant trop soufré impliquant des anomalies importantes en matière de contrôle technique.

De même, l'absence pour les véhicules de transport de personne d'attestation d'aménagement a ouvert ce chantier au sein de la DEAL 976 afin de résorber les retards pris depuis 2005.

Police portuaire

Le code des ports maritimes applicable depuis 2008 à Mayotte, a imposé de distinguer les missions de police du plan d'eau et des matières dangereuses, confiées à l'Etat, des missions de police de l'exploitation et police domaniale conservées par le Conseil Général. L'action de la DEAL s'est terminée au premier janvier 2011 avec le transfert de la Capitainerie à la Direction de la Mer Sud Océan Indien (DMSOI) qui a poursuivi les réflexions entamées sur la mise en place du code ISPS et de la convention de fonctionnement de la capitainerie.

Sécurité maritime

Au premier janvier 2011, l'unité en charge de l'entretien des phares et balises s'est vu rattaché à la Direction de la Mer Sud Océan Indien (DMSOI). La DEAL a toutefois conservé la participation active au plan POLMAR Terre avec de nouvelles attributions liées au transfert des missions ex-Drire.

Education et Sécurité Routières

L'année 2009 avec huit tués a été le pic de l'accidentologie locale. Les années suivantes 2010 (3) et 2011 (4) ont ramené ces chiffres à un niveau plus conforme à la circulation et au réseau mahorais. Néanmoins, le développement de l'utilisation du deux-roues pour compenser le déficit de transports en commun et les embouteillages sur les entrées Sud et Nord de Mamoudzou a conduit depuis 2003 à la baisse de la proportion de véhicules légers dans Mamoudzou au profit des deux-roues (9% en 2003 contre 15% en 2010) augmentant ainsi le public fragile des deux roues et l'accidentologie dans la zone urbaine de Mamoudzou

Des actions de communication locale prévues dans le PDASR menées sur les enjeux locaux du DGO ont notamment conduit au déploiement de la piste d'éducation routière dans 10 établissements scolaires du second degré ayant permis de sensibiliser 2500 adolescents et un ensemble de participations à des événements locaux où le stand de la sécurité routière a bien souvent été l'un des plus fréquentés. L'acquisition de simulateur deux-roues en septembre 2011 et la relance de l'appel à candidatures pour des nouveaux IDSR en fin d'année participe de la volonté de diffuser les messages de la sécurité routière à une population majoritairement jeune (50% de moins de 17 ans selon les chiffres INSEE 2007), utilisatrice bien souvent des deux roues et en âge d'accéder au permis de conduire.

Afin d'accompagner cette demande (+29% de premières inscriptions en 2010 soit un doublement de la demande en dix ans), la DEAL de Mayotte a créé au premier janvier 2011 une cellule Education Routière avec l'affectation d'un premier IPCSR à demeure, la contractualisation avec la DEAL 974 de l'appui apporté par le DPCSR de la Réunion et la création du guichet unique du permis de conduire au premier janvier 2012 avec le transfert de missions jusqu'alors dévolues à la Préfecture.

Du fait des événements sociaux de fin d'année, l'activité a connu toutefois pour la première fois depuis dix ans en 2011 un ralentissement avec 2301 premières inscriptions (-175), 2476 Examen Théorique Général (-113) et 2196 pratiques toutes catégories (-77).

La filière professionnelle s'est néanmoins considérablement renforcée dans l'année en quantité avec désormais 23 autos-écoles (+5) et 34 bureaux (+8) gage pour 2012 d'un redémarrage déjà constaté. Reste néanmoins la question prégnante de la qualité de la formation dispensée.

Ainsi, si le taux de réussite continue de croître pour l'ETG, organisé selon la méthode dite « non francophone » avec 45.2% (contre 58,52% à la Réunion et 66,49% France) rattrapant année après année la courbe nationale (26.63% en 2005), certains établissements ont des résultats particulièrement faibles nuisant à la crédibilité de la filière.

Le taux de réussite en première demande au permis de conduire de la catégorie B est de 47,75 % (47,20 % toutes demandes confondues) ce qui a permis la délivrance de 1180 permis (-143 par rapport à 2010).

SERVICE D'APPUI AUX EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Le service du SAEC est composé de trois unités : l'unité « Bâtiments Publics »(BP), l'unité « Expertise des Équipements collectifs » (E.E.C.) et l'unité « Bureau Administratif » (B.A.).

L'activité 2011 de l'unité BP a été marquée cette année encore par de très nombreux projets de constructions scolaires :

On retiendra la livraison du lycée de Dembeni (31M€), de l'extension du collège de Labattoir et de nombreux bâtiments modulaires ou préfabriqués en complément des constructions en dur classiques.

De nombreux autres projets ont été lancés car l'unité intervient aussi pour les différents ministères et apporte soutien et appui aux collectivités territoriales.

L'unité EEC est scindé en deux pôles, celui de **l'environnement** qui assure la conduite d'opération pour la construction de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) ainsi que pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales. Ces opérations financées par l'UE s'élèvent à plus de 16M€

Le pôle **aménagement** assure la conduite d'opérations sur des lotissements communaux et les RHI. Dans le cadre de cette activité il faut souligner que l'année 2011 a permis de mener une réflexion sur l'évolution des questions relatives à l'habitat insalubre en totale concertation avec l'ensemble des acteurs.

L'unité **BA** est en appui des deux autres unités, elle participe notamment à la gestion des conventions de conduite d'opérations, au suivi du contrat de projet Etat-Mayotte en lien avec la coordinatrice « Présage », aux diverses tâches administratives des autres unités (transmission des dossiers, réception des offres, classement, archivages, etc...).

Habitat/Aménagement

L'année 2011 a été marquée par différentes mesures tendant à lever les difficultés d'application de la nouvelle politique d'accès sociale à la propriété :

Une interface sociale et financière a été mise en place début 2011 pour permettre aux familles accédantes d'obtenir un prêt bancaire.

Des dispositions ont été prises pour faciliter les procédures d'obtention des titres de propriété dont les collectivités ont la charge (exonération de frais de transaction, décote sur valeur terrain, échanges entre services,...).

Le locatif social, naissant à Mayotte, a connu en 2011 la livraison des 58 premiers logements et le financement de 131 dont les travaux pour certains ont démarré dès fin 2011. La programmation pluriannuelle, examinée notamment dans le cadre groupe technique logement présidé par le Préfet, a permis d'identifier un potentiel de 250 pour 2012.

L'allocation logement, inférieure aux autres DOM ne solvabilise pas suffisamment les ménages et exclut ceux sans enfants. Ce sujet a été fortement porté auprès des différents ministères en vue d'une revalorisation.

Par ailleurs, plusieurs dispositions prises en 2011 permettront de faire face à la rareté du foncier qui est un frein au développement de la production de logements sociaux :

Le dispositif de cession de la ZPG a été rendu totalement opérationnel.

La proposition de mise en place d'un Etablissement Public Foncier d'Etat a été retenue. Sa mise en place est programmée en 2012 avec une aide de l'Etat au démarrage.

Le décret permettant la cession gratuite de terrains privés de l'Etat à des collectivités pour notamment construire du logement social est paru le 29 décembre 2011. Des opérations déjà identifiées pourront être engagées dès le début de l'année 2012.

Le financement des opérations de viabilisation de terrain en vue de construire des logements sociaux a, en 2011 été réorienté vers :

Une approche plus globale de l'appréciation des opérations avec notamment un renforcement des exigences dans les études de faisabilité.

L'intégration, dans les bilans, les recettes de la vente des terrains.

Le financement d'une ZAC (ZAC Hamaha à Mamoudzou).

Les opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI), intervenant jusqu'alors essentiellement sur les voiries et les réseaux ont fait l'objet d'une réflexion dont les conclusions conduisent à une approche nouvelle. Ce cadre permet d'intégrer, dans la réalisation des opérations des interventions sur l'habitat et des actions visant à libérer du foncier.

19 M€ de crédits ont été engagés en 2011 qui ont permis de financer :

31 logements d'accès social (LATS) ;

131 logements locatifs sociaux ;

9 opérations d'aménagement ;

10 opérations de RHI ;

37 constructions de sanitaire et 40 améliorations d'habitat dans les périmètres de RHI.

2011 a été marquée notamment par l'organisation de la concertation avec les milieux professionnels et institutionnels locaux en vue de la publication de l'ordonnance portant extension et adaptation du code de la construction et de l'habitation ainsi que de lois relatives au logement connexes. Prévue par la loi du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte, cette ordonnance qui doit être publiée avant le 8 juin 2012, fait entrer Mayotte dans le droit commun avec quelques adaptations, certaines dispositions étant différées de quelques années pour tenir compte de la situation socio-économique de l'île.

Le bilan annuel et les perspectives d'intervention dans les domaines du logement social et de l'aménagement ont été présentés et débattus le 12 juillet 2011 dans le cadre de la réunion du conseil départemental de l'habitat.

Une réflexion a été engagée par la DEAL avec les élus locaux, les professionnels, l'ARS et la DJSCS afin de dresser un bilan de la procédure RHI à Mayotte et recueillir les avis et propositions d'amélioration. Les conclusions ont été présentées au conseil départemental de l'habitat du 12 juillet 2011. Les points principaux d'amélioration sont :

intervenir sur le bâti ;

traiter le foncier ;

coupler création de logements et opération RHI ;

faire appel à un aménageur ;

renforcer la gouvernance.

Les premières opérations de ce type seront lancées en 2012.

Urbanisme

Planification :

La majorité des procédures d'élaboration des PLU ont abouti en 2011 : 16 communes sur 17 ont approuvé leur PLU avant l'échéance fixant au 31/12/2010 la fin de validité des documents d'urbanisme existants. Les 16 PLU sont devenus opposables aux tiers courant 2011, selon la levée des réserves émises par le contrôle de légalité.

Chaque maire est devenu l'autorité compétente pour la délivrance des autorisations d'occuper le sol de sa commune. Un accompagnement a été mis en place pour leur permettre d'assurer au mieux cette nouvelle compétence.

Hormis Mamoudzou qui instruit elle-même ses dossiers, toutes les communes ont confié l'instruction des demandes à la DEAL, service de l'Etat mis gratuitement à disposition, conformément à la possibilité donnée par le code de l'urbanisme.

Les PLU demeurant des documents évolutifs, et pour répondre à des besoins de simplification, 8 communes ont délibéré afin d'engager une procédure de modification de leur document. La commune de Mamoudzou y adjoint également une révision simplifiée pour répondre à un besoin spécifique.

Pour la commune de Sada, ultime commune encore en cours de procédure d'élaboration en 2011, les dispositions particulières concernant la prise en compte du « hameau nouveau intégré à l'environnement » doivent être retravaillées à la demande des services de l'Etat. Le document sera opposable mi-2012.

La DEAL a assuré le contrôle de légalité de l'Etat tout au long de ces procédures. Elle a également assuré l'interface Commune/Commissaire Enquêteur dans la programmation des enquêtes publiques.

La demande d'assistance par la DEAL sur ces procédures reste très forte de la part des communes.

Application du droit du sol :

Après les augmentations significatives de 2007 à 2009, la faible augmentation de 2010 (2%), le nombre de demandes de permis de construire instruites par la DEAL s'est stabilisé en 2011 avec un chiffre quasi identique à celui de 2010, soit 1275 demandes en 2011 pour 1280 en 2010. Les mouvements sociaux survenus en octobre/novembre 2011, au cours desquels l'activité sur l'ensemble de l'île a connu un très fort ralentissement, sont certainement à l'origine de cette stagnation, très peu de demandes ayant été déposées dans cette période.

Au final, ce sont 1229 décisions qui ont été prises. On note parmi celles-ci un taux particulièrement élevé de refus, 56,7 %, principalement en raison du non respect des nouvelles règles définies par les règlements des PLU. Le délai moyen d'instruction technique d'un permis est de 42 jours et est toujours inférieur à la moyenne nationale.

Le nombre de demandes de certificats d'urbanisme instruites par la DEAL en 2011 connaît comme les dernières années une forte progression avec un taux de +17%, soit 552 demandes, principalement due à l'évolution réglementaire pour les mutations immobilières introduite en 2008.

Etudes générales :

La DEAL a poursuivi en 2011 sa mission de conduite d'études générales en matière d'urbanisme, d'aménagement et de déplacements pour l'Etat ou en assistance des collectivités :

Etude pour la mise en place des Transports Collectifs Urbains (commune de Mamoudzou) : validation du pré-programme (identifier les objectifs et contraintes du transport collectif du Grand Mamoudzou et réaliser une première analyse du mode de gestion) ;

Etude pour la mise en place des Transports Collectifs Interurbains (Conseil Général) : poursuite des réflexions ;

Approbation du Schéma Régional d'Infrastructures et de Transports ;

Etude sur le foncier de l'Etat disponible et mobilisable pour la réalisation de logements sociaux : principalement sur la bande littorale. Etude menée en régie ;

Poursuite des études hydrauliques et géotechniques sur le Terre-Plein de M'Tsapéré sur la commune de Mamoudzou : rendu prévu 1^{er} semestre 2012.

Architecte et paysagiste conseils

L'année 2011 a vu la mise à disposition d'un architecte et d'un paysagiste conseils de l'Etat à la DEAL. Leur mission porte, entre autres, sur le conseil et l'assistance aux collectivités locales dans le cadre des opérations d'aménagement, l'avis à titre d'experts sur les grands projets en cours d'étude ou de réalisation (ZAC, établissements scolaires, sites touristiques, ...) quant à leur qualité architecturale et leur intégration dans leur environnement. Ils sont missionnés également pour intervenir dans le projet de rénovation urbaine de MGombani.

En 2011, ils ont effectués 5 missions d'une semaine tous les 2 mois environ.

Action Foncière / Gestion du DPM

L'année 2011 est une année charnière dans l'action foncière. L'activité jusqu'alors essentiellement vouée à la gestion du domaine public maritime s'oriente progressivement vers le développement de l'action foncière. La mise en place de nouveaux outils de connaissance et de suivi permettent de fiabiliser la gestion du DPM et au delà de porter un discours plus construit lors de l'assistance à l'émergence de projets d'aménagement.

Cette tendance est à conforter sur l'exercice 2012 afin d'améliorer la contribution de l'Etat à l'élaboration d'une politique foncière à Mayotte.

Les événements qui ont rythmé l'activité de la cellule sont les suivants :

Atteinte du régime de croisière du processus de cession de la zone des pas géométriques mis en place en 2010 ;

Création d'un poste de chef de l'unité action foncière en juillet 2011 ;

Mission d'étude pour la faisabilité d'un EPF menée par le directeur de l'EPF d'Ile de France.

Les principaux éléments 2011 de l'activité :

Gestion du Domaine Public Maritime :

- Régime d'occupation temporaire :
 - o nombre de dossiers instruits : 34
 - o nombre d'autorisations vivantes : 1214
 - o montant des redevances mises en recouvrement : 301 813 €

- Cessions de la zone des pas géométriques :
 - o nombre de dossiers passés en commission : 153

- nombre d'avis favorables délivrés : 108 dont 3 pour une collectivité
- Conservation du DP :
 - 8 constats d'infraction
- Création d'outils de gestion :
 - Cartographie des demandes de cession
 - Refonte des circuits d'instruction interne

Action Foncière :

- Production d'analyses territoriales (structure foncière, localisation de terrains constructibles vierges, rythme de consommation foncière...);
- Avis sur projets d'aménagement (ANRU, Complexes touristiques, artisanat...);
- Prospection foncière (Croix Rouge, établissements Industriels, projets touristiques, ...);
- Assistance juridique (bâtiments publics);
- Etude d'aménagement foncier sur la ZPG : appui à 3 études d'aménagement liées à la cession de la ZPG;
- Définition d'un programme d'étude global et proposition de réalisation en régie.

Service Environnement et Prévention des Risques

La création de la DEAL le 1er janvier 2011 a permis le regroupement des missions « environnement » au sein d'un même service, le SEPR. Ce service est chargé de la mise en œuvre opérationnelle et réglementaire de la protection de l'environnement et de la prévention des risques, avec la double compétence départementale et régionale.

CHIFFRES CLÉS POUR 2012 :

- une correspondance administrative importante : 1046 courriers arrivés et 1049 courriers départ
- 75 dossiers réglementaires déposés au titre du code de l'environnement au guichet unique
- 77 avis « risques naturels » et 45 avis « biodiversité » rendus sur différents projets d'aménagement
- 123 dossiers loi sur l'eau instruits
- 2 dossiers de demande d'installation de stockage des déchets inertes (ISDI)
- 11 MISEEN et 4 MISEEN thématiques
- 9 demandes de transport de déchets dangereux transfrontaliers (convention de Bâle)
- 1 agrément d'association au titre de l'article L141-1 CE
- Des avis recueillis à 2 CODERST (11 dossiers loi sur l'eau et 1 dossier ICPE) et 2 CCEP (6 dossiers de constructions agricoles en discontinuité de l'urbanisation, pour l'essentiel)
- 5 PPR en cours de validation et 5 PPR engagés
- Différentes missions d'études, de connaissance, d'inventaire, d'échantillonnage ou d'expertise, pour un montant de crédits « écologie » :
 - 630 000 € sur les thématiques eau et bio-diversité
 - 130 000 € sur la thématique des risques naturels
- une animation technique du CPER 2008-2013 ayant contribué à la programmation de :

- 6.8 M€ pour l'eau potable, concernant essentiellement le déploiement du programme d'urgence établi suite à l'épisode de sécheresse fin 2010 et début 2011
- 3.3 M€ pour l'assainissement pour compléter les financements liés à l'assainissement de la commune de Dombéni
- 11.9 M€ pour les déchets (ISDND et études)
- 0.41 M€ pour la thématique risque naturels

LES FAITS MARQUANTS :

PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS :

Comme les années précédentes, la démarche de mise en œuvre des plans de prévention des risques a été poursuivie avec le souci de mettre en œuvre des règles d'usage et d'occupation des sols claires et en phase avec la nature des risques considérés. Ainsi la cartographie des 5 PPR de la première vague (Mamoudzou, Koungou, Sada, Dzaoudzi et Pamandzi) a été réajustée pour tenir compte des dernières données topographiques fournies par l'IGN.

Dans le même temps et eu égard au contexte, il a été demandé à la DGPR de se prononcer sur le cadre du règlement envisagé dans ces PPR, sachant que ce document devra répondre à la problématique des risques tout en tenant compte de l'évolution inéluctable du département.

Les 5 PPR de la seconde vague (Acoua, Bandraboua, Chiconi, Dombéni et Mtzamboro) continuent à être élaborés et la cartographie des aléas est attendue pour début 2012.

La DEAL a, par ailleurs, été mobilisée en 2011 pour le suivi et le pilotage de la première phase de la Directive Inondation, à savoir l'élaboration de l'Évaluation Préliminaire du Risque Inondation (EPRI). Cette démarche, à caractère européen, a pour objet d'établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, qui vise à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées aux inondations dans la Communauté.

A noter enfin qu'un partenariat a été monté avec le Vice-Rectorat pour les aider dans l'élaboration des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) des 28 établissements secondaires, touchés pour la plupart par la problématique des risques naturels. Cette action sera mise en œuvre 1^{er} semestre 2012.

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET ENERGIE

L'année 2011 a été marquée par la nomination au 1^{er} septembre d'un inspecteur des installations classées, sur place. Les derniers mois de 2011 ont été principalement consacrés à des premières prises de contact avec les entreprises importantes sur le plan environnemental et risques (Electricité de Mayotte et Total-SMSPP, notamment) et à l'actualisation de l'inventaire des installations classées de l'île. Cet inventaire est toujours en cours.

Le premier enseignement que l'on peut en tirer est **que le parc de Mayotte est peu important, diversifié** (SEVESO seuil Haut et bas, IPPC, problématique déchets, carrières et explosifs, etc...) et **que l'activité de régularisation des différentes situations administratives va être prépondérante dans les mois à venir.**

Une des conséquences de l'insularité est le volume relativement important de **dossiers de transferts transfrontaliers de déchets dangereux**, eu égard à l'activité industrielle locale: tous les déchets dangereux sont exportés,

Concernant l'**aspect « énergie »**, les contributions concernent les avis donnés au Comité Local des Aides (dossiers ADEME), la production d'un avis dans le cadre de la consultation CRE pour le photovoltaïque et l'instruction de la demande de renforcement du réseau (ligne 90 kV Longoni-Kawéni).

Concernant l'**aspect « déchet »**, le ministère en charge de l'écologie a établi, après s'être rendu sur place, des recommandations fortes sur la gestion des déchets à Mayotte en déclinaison du plan national et des contraintes induites par la rupéisation. Ces recommandations seront traduites dans un plan d'actions et constitueront un signal fort de l'Etat à l'attention des collectivités mahoraises sur la gestion des déchets.

POLICE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'année 2011 a été marquée par l'allègement des seuils pour la réalisation d'études et de notices d'impact au titre de l'arrêté n°2010/157/DAF du 30 décembre 2012 et par l'alignement des rubriques sur le livre II du code de l'environnement. Le nombre de dossiers déposés en 2011 s'est réduit, ce qui a permis à la DEAL de se concentrer sur des dossiers à plus forts enjeux.

La mise en oeuvre du plan stratégique 2012 de la MISEEN a permis de :

Gestion des milieux aquatiques :

- la délimitation des zones humides à Mayotte conformément à l'arrêté du 24 juin 2008 (délimitation d'une surface de 5000 ha de zone fonctionnelle dont 1600 ha de joyau).
- 46 zones humides (polygones) correspondant à 5148 ha d'espaces de potentialité.

Assainissement des eaux usées :

- Préparation de la mise en oeuvre de la DERU à Mayotte : organisation d'une mission du MEDDTL/DEB qui a permis de définir les agglomérations d'assainissement de Mayotte et de fixer les échéances pour l'application de la DERU à Mayotte et de proposer des actions à mettre en place l'assainissement des eaux usées à Mayotte,
- Contrôle de 38 STEP de plus de 200 EH,
- lancement d'une étude pour la réalisation d'un guide à destination des porteurs de projet dans l'élaboration dans leur dossier loi sur l'eau mais aussi du service instructeur.

Gestion de la ressource en eau

- régularisation administrative des captages AEP du SIEAM et arrêté de prescriptions complémentaires validé par le CODERST,
- prise d'un premier arrêté sécheresse à Mayotte (arrêté du 18/01/2012),
- préparation d'un projet arrêté cadre sécheresse,
- lancement d'une étude pour la définition des volumes prélevable

Sécurité des biens et personnes:

- Mission du CEMAFGREF pour appuyer l'unité PEE dans la mission de contrôle annuel des 2 barrages de Dzoumogné et Combani
- Lancement d'une étude pour la mise à jour de la doctrine de gestion des eaux pluviales à Mayotte (élaboration d'un guide technique et réglementaire)

Activité de contrôle, marquée par la mise en oeuvre de la circulaire du 12/11/2010 sur l'organisation des contrôles sur le terrain :

- élaboration d'un plan de contrôle inter-services eau et nature (DEAL, ONEMA, ONCFS, DAAF, ARS) décliné en programme de contrôles au niveau de chaque service,

- suivi des programmes de contrôles dans le cadre des réunions de coordinations pilotées par la DEAL (3 réunions ont été organisées en 2011)
- Contrôles autres IOTA (18 contrôles inopinés dont 100% NC, 27 contrôles suite DICT dont 3 non conformes et 4 contrôles prescription de l'AP),
- 1 sites ISDI contrôlés
- 1530 contrôles de lavandières non conformes
- 16 PV dressés en 2011
- 3 réunions de coordination des polices de l'eau et de la nature.

GOUVERNANCE ET GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Début d'année avec crise sécheresse :

Une année 2011 marquée par un important retard dans les pluies induisant un niveau bas des ressources jusqu'en mars 2011. Le régime soutenu des pluies a ensuite permis de terminer l'année normalement. Pendant toute la période de crise sécheresse, l'équipe hydrométrie a été mobilisée pour collecter très régulièrement les données et produire des états de situation pour la cellule de crise organisée par le SIDPC de la Préfecture.

Réflexion sur la sécurisation des sites d'hydrométrie : dans le cadre de l'audit général des risques professionnels à la DEAL, les activités de terrain d'hydrométrie ont bénéficié d'orientations claires pour mieux prévenir les risques de chute notamment ; un programme de travaux d'équipement commence à se mettre en place.

Comité de Bassin :

Un renouvellement partiel des membres, 4 nouveaux délégués du Conseil Général, a vu un changement de Présidence : Amedi Ibrahim BOINAHERY est élu pour 3 ans Président du Comité de Bassin. Une seconde assemblée plénière en fin d'année a vu l'adoption du tableau de bord de suivi du SDAGE PDM pour l'année 2011, établissant notamment que près de 44% des actions (en montant financier) prévues au Programme de Mesures adopté fin 2009 sont en cours ou terminées.

Au courant de l'année, une action placée sous le patronage du Comité de Bassin a consisté en un séminaire sur l'économie d'eau et la réutilisation d'eau de pluie.

Suivi de la qualité des eaux :

Pour la première année, la DEAL a convenu avec l'ONEMA et le BRGM que le suivi de la qualité des eaux continentales (rivières et nappes souterraines) soit assuré par le BRGM sur la dizaine de points de contrôle et de surveillance DCE.

La DEAL a démarré le suivi pluri annuel par campagnes de mesures de la qualité chimique des eaux littorales. Les résultats de ces premières campagnes serviront à piloter les actions pour le retour au bon état.

BIODIVERSITÉ

Education à l'environnement

La DEAL coordonne diverses manifestations (semaine du développement durable, expositions...), et appuie les événements des partenaires locaux. Elle structure un réseau d'acteurs « Education à l'Environnement » et accompagne financièrement et techniquement des associations. Elle prépare les rencontres CJSOI (Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien).

Connaissance

La démarche SINP/OLB (Système d'Information Nature et Paysages/Observatoire Local de Biodiversité) a été lancée. D'une part, une réunion des producteurs de données s'est tenue en septembre à la DEAL ; d'autre part, l'ONCFS a présenté l'étude de faisabilité d'un Observatoire de la Faune Sauvage à Mayotte.

La typologie des habitats naturels terrestres de Mayotte est réalisée par le CBNM (Conservatoire Botanique National de Mascarin).

L'inventaire des zones humides, réalisée par le CBNM (plus de 1600 ha de zones humides à Mayotte (hors mangrove), entourée d'environ 5150 ha d'espaces de potentialité nécessaire à leur bon fonctionnement.

L'Observatoire des Récifs Coralliens se dote d'une nouvelle mission d'inventaire. La DEAL soutient le Reefcheck et participe aux séminaires IFRECOR et ICRI.

Protection et gestion des espèces

Le Plan National d'Action (PNA Dugong) est rédigé par l'ONCFS ; un avant-projet de PNA Héron Crabier Blanc est initié par le Gepomay.

Un comptage des makis est effectué en Grande-Terre, par L. Tarnaud (Museum National Histoire Naturelle).

Un atelier « Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) » a été préparé pour la fin 2011 par l'UICN, avec le soutien de la DEAL (report en janvier, en raison de mouvements sociaux).

Une étude sur les EEE du site de Majimbini est conduite par le CBNM.

La lutte contre l'errance canine est soutenue par la DEAL.

Aires protégées

La Réserve Naturelle Nationale de l'îlot M'Bouzi a entamé son plan de gestion. Un rapporteur du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) a effectué une mission d'expertise sur la problématique de la surpopulation des lémuriens sur l'îlot.

Le Parc Naturel Marin de Mayotte a lancé la rédaction de son plan de gestion, auquel la DEAL collabore sur l'ensemble de ses volets (patrimoine naturel, eau, pratiques traditionnelles, pêche et aquaculture, tourisme et loisir).

Le Conservatoire du Littoral démarre un plan de gestion de ses îlots du Nord - Est.

La mangrove fait l'objet d'un important programme de connaissance et de restauration expérimentale (plantation d'environ 3000 plants de palétuviers à Tsoundzou 1 et Boueni, accompagnée d'un volet social impliquant la population locale). La DEAL soutient l'étude sur la capacité épuratoire de la mangrove à Malamani qui a débuté en 2006 et se poursuit jusqu'en 2013.

Réglementation

L'année 2011 se caractérise par une montée en puissance des procédures CITES et Dérogations Espèces.

Création de la DEAL

L'année 2011 a été marquée par la création de la DEAL. Dans le cadre de cette création, quinze agents de la DAF ont été affectés au sein de la Direction de l'Environnement, Aménagement et du Logement.

RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des agents ont été intégré dans la fonction Publique.

Sur 265 agents intégrés dans le corps transitoire, 11 ont pu rentrer dans le corps commun en 2011.

FORMATION/ CONCOURS

La DEAL a élaboré un plan de formation post intégration,
Les agents intégrés ont pu bénéficier de formation tout au long de l'année.
Différents thèmes ont été proposé aux agents 1114 agents présents dans les différentes formations post-intégration.

HYGIENE ET SECURITE

La DEAL a élaboré son document unique des risques professionnels.